

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission de naturalisations, sur la demande du sieur Joseph-François Villery, lieutenant des douanes, à Courtray.

MESSIEURS,

Le sieur Joseph-François Villery est né, le 23 juillet 1806, à Olmen, province d'Anvers. Son père était Français et faisait partie de la douane impériale; sa mère était originaire de Turnhout.

En 1814, lorsque les Français ont évacué la Belgique, il est entré avec ses parents en France et a travaillé jusqu'à l'âge de 20 ans avec son père, alors receveur dans le département du Nord.

En 1826, il est entré dans la douane française, en qualité de préposé et y a servi jusqu'en août 1833. Alors, à la demande de ses parents maternels, tous Belges, il a sollicité et obtenu de M. le Ministre des Finances de Belgique, d'être nommé dans la douane belge, avec le grade de sous-lieutenant, qu'il occupait à cette époque en France. Depuis lors jusqu'à ce jour, il n'a cessé de faire partie de l'administration belge et doit à son zèle et à sa bonne conduite, la promotion au grade de lieutenant, dont il est revêtu aujourd'hui.

Le président-rapporteur,

J. MAERTENS.
